



Or. de Neuchâtel, le 10 octobre 1904

60

Le Grand-Maître de la Grande Loge Suisse Alpina
au Fr. M. J. Henni Shubbe Bruxelles

B. ch. f.

mon Secrétaire répondra à vos diverses demandes du 5 octobre dernier et vous fournira tous les renseignements désirés. Mon but en vous écrivant est de vous dire que vous trouverez bien aimable de me fournir la collection complète du Bulletin belge (J.-C. de Belgique). Je me permets d'ailleurs de vous dépêtrir l'impression pénible que nous ressentons ici en constatant que le Grand Orient de Belgique fas plus que le Sup. Cons. n'ont jamais donné réponse à la demande d'adhésion au Bureau International de relations maçonniques. Nous avons vainement cherché l'explication de ce silence, et de cette non adhésion. Le G.O. du Pays Bas a adhéré et nous a envoyé 700 francs pour sa cotisation de 1904, nous n'avons rien reçu de la Belgique, pas même un mot de réponse. Pourquoi ce silence de la part de puissances maçonniques, représentées au Congrès de Genève et qui ont applaudi à la fondation du Bureau?

de Savoie

y'as été très heureux que l'Historie de la franc-maçonnerie de Boos, vous ait fait plaisir. J'aurais aimé vous demander en retour quelles sont les journaux maçonniques qui se publient en Belgique? et que nous pourrions nous faire adresser au Bureau, car il est difficile que nous recevrions toutes les publications maçonniques. Le Bureau devrait être mis au courant de tout ce qui s'imprime au point de vue maçonnique, mais on ne donne pas même une réponse à nos lettres. Il y a des partisans maçonniques qui sont bien mal organisés, et qui ne veulent pas avoir de secrétaire, sans cela on nous inviterait au moins à nous réunir. Ses lettres, en nous informant que nos lettres resteront sans réponse. Si vous pourriez obtenir sur ces divers points des renseignements qui nous éclairerai, vous m'obligeriez beaucoup. Je vous serais tout particulièrement reconnaissant de découvrir les motifs qui ont engagé le Grand Orient de Belgique ainsi que le Sup. Cons. à ne pas adhérer au Bureau international de relations maçonniques.

Excusez, B.chf., la peine et les démarches que ma demande vous occasionne et veuillez croire à mes sentiments fraternels.

Ed. Quartier la Dent.



Pr. de Neuchâtel , le 31 octobre 1904

Le

Bureau international de relations maçonniques

au Fr. ch. f. Henri Shubbe, professeur

Bruxelles.

B. ch. f.

J'ai bien reçu toutes les pièces annoncées : Bulletins 16 à 46 du Suprême Conseil, les Constitutions, discours sur l'Ecossisme (que je possédais déjà) le Compte-rendu de la Conférence des P.R. &c, celui du Centenaire des Chapitres de Bruxelles, celui de l'Installation du G. Comm. Steverre 1841. Tous ces documents précieux ont été reçus avec reconnaissance, nous en sommes enchantés, et nous vous saurions gré d'abonner le Bureau aux Bulletins qui suivront.

Je serais bien aise de causer avec vous au sujet du Bureau que je me propose dès l'origine d'orienter dans le sens que vous indiquez, la circulaire que vous avez reçue en cette matière, et j'aime à croire que si le congrès des Suprêmes conseils a lieu un jour ou l'autre, il décidera de s'adjointre au Bureau existant de relations maçonniques. J'ai déjà fait diverses démarches à ce sujet et j'espère aboutir. Tous les renseignements que vous me fournissez m'intéressent beaucoup. Il va sans dire qu'il n'est pas facile de distinguer dans les innombrables puissances maçonniques, celles qui méritent d'une manière sûre le nom de Puissances régulières. Beaucoup de Puissances mag. auront de la peine à nous répondre d'une façon précise à notre question n° 44, parce qu'elles-mêmes deviennent régulières par relations, elles ont une origine presque spontanée.

J'ai dans l'idée qu'il existe encore plus de Sup. Conseils irréguliers que de Gds. Or. ou de Grandes Loges. Jusqu'ici d'ailleurs, nous sommes restés dans une prudente réserve à l'égard de plusieurs qui nous ont paru doux, et cela malgré la décision prise de réunir les Puissances magommi-ques sans distinction de rite ou d'Obédiences. Nous sentons fort bien que notre entreprise sera une œuvre de longue haleine et qu'il faudra beaucoup de temps pour donner à notre Bureau le bon fonctionnement que je veux pour lui. Nous aurons, j'en suis sûr, l'occasion de reparler de tout cela.

J'apprends avec stupefaction que l'on a refusé au photographe Lef Klary de me livrer les photographies des Temples de Bruxelles, avec lesquelles je désirais illustrer le volume du Congrès. Un Suédo en voyage en ce moment en Amérique m'envoie des cartes postales avec reproduction d'intérieur de temples de Philadelphie, de report d'Amérique et de Suède (!) des albums magommi-ques donnant des photographies d'intérieur des temples disposés suivant le grade auquel on travaille. Pourquoi les Loges de Bruxelles craignaient-elles la reproduction de leur temple. Au reste, voilà deux mois écoulés depuis le Congrès et je ne vois ni procès-verbaux, ni photographies. Et moi, qui me figurais que les Belges étaient des gens actifs. Tout ce retard m'empêchera de longtemps de donner satisfaction aux lettres que je reçois de divers côtés en réclamant la comp-
te rendue.

Je vous remercie encore de tout cœur pour toutes vos communica-tions et me recommande pour l'avenir. Meilleures agrées, B. ch f.,
l'assurance de mes sentiments les plus fraternels

Ed. Quartier-Stadt

Ecole 24
Münchstet (Sud)